



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

répression des manifestations dans la bande de Gaza

Question au Gouvernement n° 867

Texte de la question

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS DANS LA BANDE DE GAZA

M. le président. La parole est à M. Bruno Joncour, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Bruno Joncour. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, vous avez appelé hier à « éviter un nouvel embrasement » après les scènes d'une violence inouïe auxquelles nous avons assisté à la frontière entre le territoire palestinien de Gaza et l'État d'Israël alors qu'était inaugurée la nouvelle ambassade des États-Unis à Jérusalem. De son côté, le président Mahmoud Abbas a parlé de « massacre ». Force est de constater qu'il n'y a pas d'autre mot pour qualifier ce qui s'apparente à un usage pour le moins disproportionné de la force de la part de l'armée israélienne. Rien ne justifiait en effet un tel déploiement, qui a entraîné plusieurs dizaines de morts et des milliers de blessés du seul côté palestinien.

Monsieur le ministre, dans ce contexte, la responsabilité que vous avez évoquée pour appeler chacun à la désescalade est d'abord du côté israélien et américain. Dans cette partie du monde, si instable et toujours prête à s'embraser, on ne manie pas les symboles d'une main légère. Alors que les États-Unis ont choisi d'abandonner leur position médiatrice et que le premier ministre israélien a décidé de pousser, croit-il, son avantage, la France doit plus que jamais se poser en force d'équilibre, en condamnant d'abord avec la plus grande fermeté les actes qui se sont produits et en redonnant aux acteurs les moyens d'un dialogue équitable.

Monsieur le ministre, quelles initiatives la France et l'Europe comptent-elles prendre pour faire retomber la tension et éviter que le Proche-Orient ne sombre dans une nouvelle guerre destructrice ? Comment la France peut-elle contribuer à favoriser l'émergence d'un nouveau dialogue entre les Israéliens et les Palestiniens, afin que le droit international puisse enfin prévaloir pour une solution de paix juste et durable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LaREM, FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, je me suis déjà exprimé tout à l'heure à deux reprises sur ce sujet. J'ai rappelé que la France avait fermement condamné l'action non justifiée et non proportionnée de l'armée israélienne contre les manifestants palestiniens.

M. Jean-Paul Lecoq. Des mots !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. J'ai également rappelé la nécessité de prendre en compte la situation humanitaire dans la bande de Gaza, qui compte 2 millions d'habitants dont la plupart sont des réfugiés ou des enfants de réfugiés, traversés par la désespérance et l'absence de perspectives.

M. Jean-Paul Lecoq. Encore des mots !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. S'agissant de la situation au Proche-Orient, il importe de respecter les trois principes fondamentaux que nous avons toujours en tête et que nous répétons sans cesse.

Pour aboutir à un règlement pacifique du conflit, il faut d'abord un cadre : il s'agit du droit international que constituent les résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées à l'unanimité par le passé. Il faut respecter le droit international, qui prévoit notamment que le statut de Jérusalem soit l'aboutissement de la négociation, et non son préalable. C'est la raison pour laquelle le Président de la République et le Gouvernement ont condamné l'initiative du président Trump.

Le deuxième principe concerne la méthode, qui doit être la négociation et non l'imposition de fait.

Quant au troisième point, l'objectif, j'ai déjà dit tout à l'heure que nous étions favorables à une solution à deux États, ayant l'un et l'autre Jérusalem pour capitale, vivant en paix et en sécurité dans des frontières reconnues et respectées.

La France est attachée à ces principes. Depuis hier, le Président de la République poursuit des consultations intenses, tant avec le président Mahmoud Abbas et le premier ministre Netanyahu, cet après-midi, qu'avec le roi de Jordanie et d'autres interlocuteurs pour aboutir au début d'une négociation qui doit maintenant trouver son chemin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Bruno Joncour](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 867

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 mai 2018](#)